

Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire

Assemblée mondiale de citoyens

Lille – 2 au 10 décembre 2001

Groupe thématique

UNITE-DIVERSITE

A. Définition d'axes stratégiques et propositions d'action formulées par le groupe à partir de la méthode des post-it :

Trois axes stratégiques ont été définis :

1. agir sur les médias et les systèmes éducatifs pour une meilleure prise en compte des réalités interculturelles et une contribution au dialogue des cultures
2. Prendre ses responsabilités de "passeurs interculturels" dans le cadre d'une éthique personnelle et d'une éthique collective et développer les échanges interpersonnels.
3. Intégrer les questions interculturelles dans les formes de gouvernance publiques ou citoyennes.

Les participants ont souhaité faire précéder le descriptif de ces axes et des propositions qu'ils contiennent, de trois points généraux constituant en quelque sorte un préambule, ou un ensemble de données essentielles qui viennent en amont des axes :

a. Toute action en profondeur sur le dialogue des cultures et l'interculturel est conditionnée par la toile de fond économique mondiale. Peu de choses peuvent être efficaces sans que soient modifiées les données dans le sens d'un rééquilibrage Nord-Sud, d'une économie mondiale plus juste, d'une lutte contre la pauvreté.

b. Placer l'être humain et sa dignité au centre de toute stratégie de changement;

c. refuser l'idée de la supériorité d'une culture sur les autres, respecter la diversité culturelle, développer les complémentarités, et garantir une capacité d'autodétermination.

Au sein des trois axes définis plus haut, les propositions de changement peuvent être rassemblées ainsi (avec, indiqué entre parenthèses, les protagonistes, ceux qui peuvent mettre ces propositions en œuvre) :

1. Agir sur les médias et les systèmes éducatifs pour une meilleure prise en compte des réalités interculturelles et une contribution au dialogue des cultures

1.1. pousser les média à davantage de curiosité pour la diversité culturelle (groupes citoyens, journalistes, autorités de tutelle)

1.2. stimuler la création intellectuelle et artistique locale pour ne pas laisser la culture mondiale dominante occuper toute la place (secteur public et privé)

1.3. Reformuler les curriculum scolaires et universitaires et renforcer le rôle des systèmes éducatifs dans la sensibilisation à l'interculturel (groupes citoyens, parents d'élèves, autorités de tutelle)

1.4. Investir les nouvelles technologies pour promouvoir le dialogue interculturels (groupes citoyens, ONG, universitaires, artistes, écrivains...)

1.5. Développer les traductions et la pratique des langues étrangères (enseignants, éditeurs, traducteurs, pouvoirs

publics, fondations)

1.6. Favoriser la connaissance interculturelles mutuelle par la circulation des œuvres artistiques (artistes, pouvoirs publics, fondations)

1.7. Garantir l'indépendance des médias (pouvoirs publics, journalistes)

1.8. Capitaliser sur la notion de culture (université, groupes citoyens)

2. Prendre ses responsabilités de "passeurs interculturels" dans le cadre d'une éthique personnelle et d'une éthique collective et développer les échanges interpersonnels.

2.1. Mettre en pratique le dialogue interculturel par son propre mode de vie, son accueil et sa curiosité (chaque individu)

2.2. Multiplier les lieux et les occasions de rencontres interpersonnelles entre cultures différentes (voyages, bourses, échanges systématiques) (ONG, universités, pouvoirs publics)

2.3. Mettre en œuvre des stratégies de lutte contre le sectarisme et développer un esprit critique sur sa propre culture (groupes citoyens, ONG, églises, enseignants)

2.4. Travailler avec les forces religieuses pour qu'elles renforcent le dialogue interreligieux et condamnent l'intolérance y compris en leur sein (société civile, religieux)

3. Intégrer les questions interculturelles dans les formes de gouvernance publiques ou citoyennes.

3.1. Elaborer une, plusieurs plates-formes citoyennes pour une mobilisation internationale tenant compte des différences culturelles (l'Alliance, ONG, citoyens)

3.2. Développer les réseaux d'échange citoyens (ONG, groupes citoyens, médias)

3.3. Faire pression sur les Etats pour qu'ils sauvegardent la diversité culturelle, combattent l'oppression des minorités et favorisent la complémentarité des cultures (ONG, groupes citoyens, médias, écrivains, artistes)

3.4. Mise en place de cours internationales jugeant les actes contraires à la diversité culturelle ou aux droits fondamentaux des peuples, exiger l'application des accords existants (Etats, société civile)

3.5. Agir sur les Etats pour une prise en compte accrue des questions de diversité et de pauvreté (société civile)

B. Eléments de débat général

Au cours du débat qui a suivi la définition des axes stratégiques, les participants ont pointé quelques questions concernant le sujet traité, mais aussi la dynamique de l'Assemblée :

1. Questions de fond :

- refus d'une conception muséologique de la culture. C'est une chose vivante, les cultures sont complémentaires et peuvent s'apporter mutuellement.

- ne pas réduire les problèmes à l'affrontement Nord-Sud. Il y a, à l'intérieur de chaque pays, des problèmes de corruption terribles qui créent l'affrontement à l'interne.

- il est important de discuter de manière critique les valeurs au sein de chaque culture. Ne pas ériger les cultures les unes contre les autres. On a besoin d'une mondialisation éthique. Il y a quelques valeurs communes, dit un chinois, parmi laquelle l'idée confucianiste : n'exigez pas des autres ce que vous n'exigez pas de vous-même.

- appeler l'existence de liens forts entre pouvoir et culture.

- insistance des Brésiliens sur la question du lien entre pouvoir et culture.

2. A quoi on est supposé aboutir.

Certains participants ont posé la question du produit de la rencontre et de sa mise en œuvre. Pour certains, adresse est faite à l'Alliance de répondre à cette question; d'autres estiment que, de toute façon, c'est à chacun de donner vie, sous les formes qui lui paraissent les mieux adaptées, aux éléments recueillis au cours de l'Assemblée. Etre imaginatif.

Référence a été faite à la charte des responsabilités, et à l'idée de la marguerite (tronc commun, et adaptations/compléments dans chaque pays). Et, parlant de charte, on fait observer que les chartes existantes protègent les individus, pas les groupes.

3. Demande d'une prise de position vigoureuse de l'Assemblée sur les conflits brûlants d'aujourd'hui

Un débat très animé s'est engagé en fin de réunion sur la question de la Palestine, de l'Afghanistan et de quelques autres pays qui souffrent (Sud Soudan par exemple). Certains participants, notamment Andins et Palestiniens demandent que l'Assemblée ne se contente pas de propositions à long terme mais exprime collectivement une condamnation de l'occupation des territoires palestiniens par l'état hébreu. D'autres pensent que si une motion est déposée, elle doit concerner toutes les parties du monde qui sont en conflit, et pas seulement la Palestine, ou alors que le rôle de l'Alliance et de l'Assemblée doit porter sur des thèmes à long terme et sur l'origine profonde des conflits. Le débat se poursuit sur la question de la définition du terrorisme (terrorisme d'Etat et terrorisme de groupes), sur les liens faits actuellement entre religion et terrorisme, sur les conditions de la Paix. Une très forte insistance revient de la part de plusieurs participants pour qu'une motion très vigoureuse soit émise à propos de la situation en Palestine.